



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013-2014
POUR QUE **JUSTICE** SOIT FAITE



ASF Canada

Photo de couverture par Marcelo Riveros : *La représentante du Ministère public en discussion avec le huissier, audiences d'appel dans le dossier de Jean-Claude Duvalier, Port-au-Prince, Haïti.*

© Avocats sans frontières Canada pour toutes les photos de ce rapport sauf aux pages 15 – photo du haut – et 19 – photo de gauche – (Sylvain Légaré).

Merci à Laurence Vallières-Nollet pour la photo de droite à la page 19.

Merci à Marcelo Riveros pour la photo de la couverture et celle de la page 4.

Merci à Martine Lavoie pour la photo de la page 10.

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	2
LES AXES D'INTERVENTION D'ASFC	3
Litige stratégique	3
Droits civils et politiques	5
Droit à un procès équitable	6
Droits économiques, sociaux et culturels	7
Services d'aide juridique et d'assistance judiciaire	8
Justice internationale	9
Formation	10
LES PROGRAMMES D'ASFC EN UN COUP D'OEIL	11
Employabilité, solidarité et justice - Programme de stages internationaux pour les jeunes (PSIJ) - Guatemala et Colombie	11
Renforcement du litige stratégique des droits des peuples autochtones au Guatemala	11
Accès à la justice et lutte contre l'impunité en Haïti	12
Justice transitionnelle au Mali	12
Renforcement du Statut de Rome de la Cour pénale internationale – phase II - Colombie et Guatemala	12
Renforcement du litige stratégique dans les Caraïbes - Jamaïque	12
ENGAGEMENT DU PUBLIC	13
ÉQUIPE ASFC	14
Conseil d'administration	14
L'équipe du siège	14
Stagiaires du siège	14
Les équipes sur le terrain	15
Colombie	15
Guatemala	15
Haïti	15
Coopérants volontaires	15
Bénévoles	16
Groupes universitaires	17
Cliniques et programmes universitaires	17
INFORMATION FINANCIÈRE	18
SPECTACLE BÉNÉFICE	19
DONATEURS	20

Mot du président et du directeur général

Si le précédent exercice 2012-13 d'Avocats sans frontières Canada (ASFC) a été marqué par l'obtention de la condamnation pour génocide de l'ancien dictateur du Guatemala José Efraín Ríos Montt, le jugement rendu en février 2014 par la Cour d'appel de Port-au-Prince dans le dossier d'un autre ex-dictateur, Jean-Claude Duvalier, constitue le moment fort de l'année 2013-14 d'ASFC.

Concluant que la notion de « crimes contre l'humanité » existe bel et bien en droit haïtien et que de tels crimes sont imprescriptibles, la Cour d'appel demande la réouverture de l'enquête (« instruction ») et pave ainsi la voie à ce que Jean-Claude Duvalier et d'autres hauts responsables du régime répressif qu'il a présidé subissent éventuellement un procès pour crimes contre l'humanité. Il s'agit maintenant de défendre cette décision en appel devant la Cour de cassation, plus haut tribunal d'Haïti, tout en collaborant à l'enquête du nouveau juge d'instruction chargé de l'affaire.

Bien que le chemin à parcourir reste long et semé d'embûches, c'est une victoire historique dont les principaux artisans sont les victimes qui ont porté plainte. La plupart de celles-ci sont regroupées au sein du Collectif contre l'impunité, qui est animé par des organisations de la société civile haïtienne et des défenseurs des droits humains dont la détermination et le courage sont admirables.

ASFC a été le principal partenaire du Collectif contre l'impunité, qui agit à titre de partie civile aux fins de la participation des victimes au débat judiciaire. L'équipe d'ASFC à Québec et à Port-au-Prince – personnel, bénévoles et partenaires – y a investi son cœur et consacré des milliers d'heures depuis 2011.

Puisqu'il faut choisir, c'est ce dossier emblématique que nous avons décidé de mettre en exergue pour vous cette année, mais la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 que couvre ce rapport a été ponctuée de plusieurs autres succès.

Parmi les réalisations soulignées dans les pages qui suivent : au Mali, le rapport publié par ASFC sur la justice transitionnelle a servi d'inspiration dans les discussions sur la redéfinition du mandat de la commission vérité et réconciliation devant aider à ramener le pays sur la voie de la paix et de la stabilité. Au Guatemala, ASFC a continué de former des avocats autochtones désormais à même de défendre les droits de leur communauté. En Colombie, le démarrage de la deuxième phase du projet sur la Cour pénale

internationale permet à l'organisation et ses partenaires de contribuer à la lutte contre l'impunité relativement aux plus graves violations des droits humains. En Jamaïque, ASFC a complété un premier projet qui a mené à la rédaction d'un guide de litige stratégique et au renforcement des capacités locales en matière de lutte contre la brutalité policière et les exécutions extrajudiciaires.

Ces réussites sont d'autant plus remarquables qu'elles ont été accomplies dans un contexte financier adverse. Débutée à la fin de l'exercice 2012-13 et annoncée dans le dernier rapport annuel, la tempête financière attendue en raison de la fin concurrente de plusieurs financements importants s'est malheureusement avérée.

Après une vigoureuse croissance de 2008 à 2010 et l'atteinte d'un seuil appréciable de revenus oscillant entre 2,6M\$ et 3,1M\$ par année entre 2010 à 2013, les résultats financiers de l'exercice 2013-14 montrent qu'ASFC a connu une contraction de 75% de son budget. ASFC a géré la situation avec rigueur, soumettant l'organisation et son personnel, à Québec comme sur le terrain, à un régime minceur tout en maintenant un niveau d'efficience exceptionnel dans la mise en œuvre de ses programmes. Le pire de la tempête semble maintenant passé, grâce notamment au travail de développement et de diversification des sources de financement qui commence à porter ses fruits.

Forte de son expertise de pointe, de son réseau de partenaires et de son équipe d'employés et de bénévoles au siège et sur le terrain, ASFC s'adapte au contexte changeant de la coopération internationale afin de continuer à faire de l'accès à la justice une réalité pour les personnes parmi les plus vulnérables dans le monde.

Merci encore une fois à nos partenaires financiers et programmatiques de même qu'à toutes celles et tous ceux qui participent à la mission de solidarité internationale d'ASFC ou l'appuient. Ce rapport est en quelque sorte un compte rendu des changements auxquels vous avez contribué.

Au plaisir de continuer à compter sur votre soutien et bonne lecture!



Miguel Baz
Président



Pascal Paradis
Directeur général

LES AXES D'INTERVENTION D'ASFC

Litige stratégique

À la poursuite d'ex-dictateurs pour lutter contre l'impunité au plus haut niveau

Au cours de la dernière année, ASFC a continué de consacrer une large part de son travail à l'appui au litige stratégique de cas emblématiques en étant impliquée dans certains des dossiers les plus significatifs à l'échelle internationale. En renforçant la capacité de ses partenaires à représenter les victimes dans des dossiers visant d'ex-dictateurs, ASFC contribue activement à la justice et au changement sociétal en luttant contre l'impunité pour les plus hauts responsables de graves violations des droits humains.

José Efraín Ríos Montt

Dans l'affaire de l'ex-dictateur du Guatemala José Efraín Ríos Montt, accusé de génocide, ASFC a appuyé activement ses partenaires guatémaltèques dans la préparation d'une plainte déposée à la Commission interaméricaine des droits de l'Homme à Washington à la suite de l'annulation par la Cour constitutionnelle du Guatemala du procès ayant mené à un verdict de culpabilité en mai 2013. La plainte vise à démontrer la responsabilité du Guatemala quant aux graves violations des droits humains commises par l'armée à l'encontre du peuple maya ixil dans les années '80, mais également quant aux nombreuses irrégularités du processus judiciaire qui ont violé le droit des victimes à un procès juste et équitable.



À droite: Les avocats expliquent aux victimes les prochaines étapes du recours contre l'ex-dictateur Ríos Montt (« cas du génocide ») au Guatemala.

Jean-Claude Duvalier

Le 20 février 2014, la Cour d'appel de Port-au-Prince a rendu une décision historique, jugeant que l'ex-dictateur Jean-Claude Duvalier et d'autres hauts gradés de son régime peuvent faire l'objet d'un procès en Haïti pour des crimes contre les personnes, équivalant en droit international à des crimes contre l'humanité qui sont imprescriptibles. Infirmant la décision d'un premier juge qui avait rejeté les accusations de violations des droits humains et citait Jean-Claude Duvalier à procès uniquement pour des crimes économiques, la Cour d'appel a déclaré que de sérieux indices existaient quant à la commission de crimes contre l'humanité et a ordonné une nouvelle enquête (« instruction »).

Le Ministère public s'étant entièrement rangé du côté de l'accusé, la Cour d'appel a ainsi fait droit aux arguments du Collectif contre l'impunité, qui représente les plaignants à titre de partie civile, et de son principal partenaire ASFC. En réponse à deux recours présentés par l'accusé en vue de casser cette décision, deux requêtes ont été préparées par l'équipe juridique du Collectif contre l'impunité en collaboration avec ASFC et déposées à la Cour de cassation en avril 2014.

Parallèlement, le nouveau juge d'instruction a entamé son enquête au mois de mai 2014 et a déjà cité à comparaître des plaignants et d'autres témoins. ASFC participe activement à la préparation des comparutions ainsi qu'à la recherche et à la systématisation de la preuve.

ASFC et le Collectif contre l'impunité devant la Commission interaméricaine

Le 28 mars 2014, ASFC et le Collectif ont participé à une audience thématique de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme (CIDH) afin de l'informer des principaux obstacles rencontrés par les victimes du régime Duvalier pour accéder à la justice et demander que l'État haïtien respecte ses obligations internationales. Dans un communiqué du 5 mai 2014, la CIDH a appelé les États membres à ouvrir leurs archives officielles afin de faciliter la documentation des violations des droits humains commises sous le régime haïtien répressif de 1971 à 1986, un signal fort pour la lutte contre l'impunité.



Droits civils et politiques

Des interventions pour une mise en œuvre effective des droits fondamentaux

ASFC appuie ses partenaires locaux pour la réalisation des droits à la vie, à la liberté et à la sécurité, des libertés de pensée et de conscience, d'expression et d'opinion, de réunion et d'association et des autres droits fondamentaux consacrés notamment par le droit international.

Un outil pour répondre à la brutalité policière et aux exécutions extrajudiciaires dans les Caraïbes

ASFC s'est associée à l'organisation *Jamaicans for Justice* pour renforcer les capacités des avocats et défenseurs des droits humains œuvrant notamment en matière de lutte contre la brutalité policière et les exécutions extrajudiciaires, des pratiques courantes dans les Caraïbes. Le guide de litige stratégique issu de ce partenariat – le premier du genre dans la région – et les activités de formation dispensées procurent des informations concrètes et pratiques sur la présentation des cas devant différentes instances nationales et internationales, proposent des lignes directrices concernant le processus de sélection des cas et présentent les bonnes pratiques particulièrement pertinentes dans les Caraïbes.

ASFC identifie les mécanismes faisant obstacle à la justice en Colombie

Afin de mieux cerner les barrières limitant l'accès à la justice, ASFC a réalisé une analyse de dossiers plaidés par ses avocats partenaires en Colombie. Les principaux obstacles identifiés sont les délais injustifiés, les menaces proférées contre les témoins, les victimes, leurs représentants et les procureurs ainsi que le manque d'indépendance et d'impartialité de l'appareil judiciaire. Cette analyse est d'une grande utilité pour les avocats accompagnés par ASFC puisqu'elle permet d'agir de manière plus focalisée sur les mécanismes judiciaires favorisant l'impunité.

Élections au Honduras : les droits civils et politiques sur la ligne de feu

En novembre 2013, le directeur général d'ASFC a pris part, aux côtés de plusieurs personnalités internationales, à une mission organisée au Honduras par la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH). L'objectif était d'observer le processus électoral et de faire le point sur la situation des droits humains dans le contexte des élections générales du 24 novembre. Dans un communiqué paru le 25 novembre – qui a forcé les autorités honduriennes à réagir publiquement – et dans un rapport détaillé paru au début de 2014, la mission a dénoncé les menaces et attaques contre les défenseurs des droits humains et les graves atteintes à l'indépendance des procureurs chargés des dossiers de lutte contre la corruption.



Page de gauche : Avocats et sympathisants de Jean-Claude Duvalier lors des audiences d'appel, Haïti.

À droite : Mission d'observation de la situation des droits humains lors des élections de novembre 2013 au Honduras.

Droit à un procès équitable

Des avocats et des juges indépendants et en sécurité pour que justice soit faite

Le libre exercice de la profession d'avocat et le respect de l'indépendance de la magistrature sont essentiels à la tenue de procès équitables. Afin que les personnes vulnérables puissent bénéficier d'une représentation juridique effective, ASFC poursuit son travail en matière de mise en œuvre des standards internationaux pour la protection de la sécurité et des fonctions des avocats, juges et autres auxiliaires de la justice.

Préoccupations pour l'indépendance judiciaire au Guatemala

ASFC s'est prononcée publiquement sur deux dossiers particulièrement préoccupants au Guatemala :

- La fin prématurée du mandat de la Procureure générale Claudia Paz y Paz – dont le mandat a été marqué par une diminution spectaculaire du taux d'impunité – en raison d'une décision de la Cour constitutionnelle du 5 février 2014.
- Les sanctions « disciplinaires » injustifiées contre la juge Yassmín Barrios, qui a présidé le tribunal ayant condamné l'ex-dictateur José Efraín Ríos Montt à 80 ans de prison pour génocide et crimes contre l'humanité.

L'insécurité des avocats et des défenseurs des droits humains en Colombie

Dans un climat d'insécurité qui perdure pour les acteurs de la justice colombienne, ASFC est intervenue par des déclarations publiques, des communiqués de presse, des lettres adressées aux autorités et des rencontres avec des partenaires clés notamment dans les cas suivants :

- Lettre au Président de la République concernant une agression contre l'avocat Rommel Duran Castellanos, qui a permis de déclencher des poursuites et des démarches pour l'octroi de mesures de sécurité.
- Déclaration au sujet des menaces à l'encontre de la Commission inter-ecclésiale Justice et Paix qui représente des communautés victimes de déplacement forcé et d'occupation illégale de leurs terres.
- Déclaration sur les menaces de mort contre l'avocat Leonardo Jaimes Marín, collaborateur d'ASFC, lequel a incité le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et le Ministère public de la Colombie à effectuer un suivi particulier de ce cas.
- Rapport sur la situation des avocats dans le Sud-Ouest de la Colombie élaboré en collaboration avec *Lawyer Rights Watch Canada* et présenté au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU.

Détérioration des conditions de sécurité pour les défenseurs de droits humains en Haïti

Les tensions sociales et les atteintes à la profession juridique sont malheureusement en hausse en Haïti. ASFC a exhorté les autorités haïtiennes à ouvrir des enquêtes ou à assurer la sécurité des individus dans les dossiers suivants :

- Patrice Florvilus, avocat défenseur des droits humains et directeur de l'organisation Défenseurs des opprimée(e)s (DOP), partenaire d'ASFC, a dû quitter le pays d'urgence à la suite de menaces et d'agressions persistantes liées à l'exercice de ses fonctions. ASFC a soutenu Me Florvilus dans son installation à Montréal.
- Détenzione arbitraire de l'avocat représentant Me Florvilus dans le cadre de la plainte déposée à la suite de menaces de mort proférées à son encontre.
- Assassinat le 8 février 2014 de Daniel Dorsainvil, coordonnateur général de la Plateforme des organisations haïtiennes des droits de l'homme (POHDH) – l'un des principaux partenaires d'ASFC en Haïti entre 2006 et 2009 – et de son épouse.



Droits économiques, sociaux et culturels

Le respect des DESC pour la protection des droits des peuples autochtones

Le respect des droits économiques, sociaux et culturels des communautés autochtones est depuis plusieurs années au cœur des préoccupations d'ASFC. Malgré les normes en vigueur et les progrès réalisés, les autochtones sont encore victimes de stigmatisation qui transparaît dans leurs relations avec le système de justice. Cette année, ASFC a insisté de manière particulière sur le droit au développement et à l'éducation des peuples autochtones du Guatemala.

De jeunes autochtones œuvrant pour défendre les droits de leur communauté

Grâce à la mise en œuvre d'un programme de stages et de mentorat, quatre jeunes autochtones, dont trois femmes, ont acquis une expérience professionnelle au sein de cabinets de défense des droits humains. Les stagiaires ont pu développer une méthodologie de travail afin d'utiliser le litige stratégique de droits humains, une expertise particulièrement méconnue chez les jeunes autochtones. Les stagiaires, qui ont affirmé qu'ils auraient probablement dû abandonner leurs études sans cette opportunité, sont maintenant déterminés à obtenir le titre d'avocat afin de devenir les défenseurs des droits de leur communauté.



Témoignages

« C'est une expérience magnifique d'un point de vue professionnel et personnel puisque j'ai pu me familiariser avec le système interaméricain des droits de l'homme et avec le litige stratégique de droits humains grâce à ma participation à deux dossiers présentés devant la Commission interaméricaine. J'ai eu l'occasion de rencontrer plus d'une centaine de survivants du conflit armé à Rabinal et d'en apprendre davantage sur les souffrances endurées par ma communauté ». (traduction libre de l'espagnol)

Carlos de Paz, stagiaire autochtone au Cabinet juridique populaire de Rabinal (Bufete jurídico popular de Rabinal)

« Mon stage m'a permis d'apprendre et d'analyser les complexités des droits humains et des droits des peuples autochtones. J'ai eu l'occasion d'utiliser le litige stratégique comme un outil pour relever les défis auxquels est confronté le système de justice guatémaltèque et défendre les droits des autochtones. Cette expérience est une contribution immense pour mon avenir en tant que professionnelle dans le domaine juridique ». (traduction libre de l'espagnol)

Sandra Marina, stagiaire à l'Association d'avocats et notaires mayas du Guatemala (Asociación de abogados y notarios mayas de Guatemala)

Services d'aide juridique et d'assistance judiciaire

Des avocats de terrain pour améliorer l'accès à la justice des plus vulnérables

ASFC et son partenaire Défenseurs des opprimé(e)s (DOP) ont continué, au courant de la dernière année, à offrir des services d'aide juridique et d'assistance judiciaire dans la grande région métropolitaine de Port-au-Prince. Les résultats démontrent l'importance de ces services de proximité multidisciplinaires, gratuits et centrés sur les besoins des groupes les plus vulnérables en Haïti.

Les droits des femmes à l'avant-plan

Les intervenants de DOP soutenus par ASFC représentent en priorité des femmes, notamment dans des cas de violence physique ou sexuelle et dans des dossiers de pension alimentaire où des victoires juridiques ont été obtenues et des pensions versées pour les femmes et leurs enfants.

À la défense des mineurs et des minorités

Les avocats de DOP soutenus par ASFC ont obtenu la libération de personnes détenues injustement, dont un mineur en détention préventive prolongée et deux membres de la communauté LGBTI (lesbienne/gaie/bisexuelle/transgenre/intersexé) arrêtés en raison de leur orientation sexuelle sous le faux prétexte « d'atteinte à la pudeur ».

Les intervenants de DOP représentent plus de 950 familles (2 000 bénéficiaires) dans des dossiers collectifs, principalement pour lutter contre des expulsions forcées arbitraires et illégales dans quatre camps de déplacés (Village Mozayik, Camp du peuple progressiste, Village des pécheurs et Lanme frape) et dans des cas de graves violations des droits humains comme celui d'une fillette décédée dans un incendie suspect au camp Mosayik ou ceux relatifs aux tentatives d'assassinats de déplacés du même camp Mosayik dont les auteurs sont aujourd'hui en prison.

Témoignages

« N'était-ce de l'accompagnement de DOP, je ne saurais que faire... J'ai une pension alimentaire pour ma fille grâce à l'accompagnement d'un avocat de DOP ». *Une bénéficiaire*

« Les droits des minorités sexuelles connaissent un essor considérable grâce à l'appui juridique de DOP (...) C'est la première fois en Haïti que la communauté LGBTI peut s'asseoir avec un avocat défenseur des causes de cette communauté ». *Un bénéficiaire*



Justice internationale

Des mécanismes complémentaires aux tribunaux nationaux

L'intégration des normes internationales et l'application de la jurisprudence de tribunaux supranationaux comme la Cour pénale internationale (CPI) par les acteurs de la justice sont au cœur de la mission d'ASFC. Dans la même veine, une partie importante du travail d'ASFC vise l'utilisation de mécanismes de justice transitionnelle dont l'objectif est d'établir ou de ré-établir l'État de droit à la suite de crises profondes ayant donné lieu à de graves violations de droits humains.

Renforcement du Statut de Rome de la Cour pénale internationale

En décembre 2013, ASFC a démarré en collaboration avec ASF à Bruxelles la deuxième phase du projet pour renforcer la représentation juridique des victimes de violations graves des droits humains constituant des crimes internationaux visés par la Cour pénale internationale. ASFC a développé une méthodologie de travail avec des avocats colombiens afin de mener devant les tribunaux nationaux douze cas d'exécution extrajudiciaire, de déplacement forcé ou de violence sexuelle. Déjà, des résultats probants ont été atteints dans deux dossiers :

- Dans le cas de l'assassinat du syndicaliste Luciano Enrique Romero, l'avocat soutenu par ASFC a plaidé avec succès pour que les faits soient considérés comme « une attaque systématique contre les civils appartenant au groupe syndical » constituant ainsi un crime contre l'humanité. Le tribunal a ordonné que la violence et la persécution de syndicalistes du département de César fassent l'objet d'une enquête élargie.
- Dans le cas de Fair Leonardo Porras Bernal, l'une des 17 jeunes victimes de disparition forcée et d'exécution extrajudiciaire de la municipalité de Soacha présentées par les membres des forces armées colombiennes comme des guérilleros morts au combat, l'avocate soutenue par ASFC a su convaincre la cour que les faits constituent des crimes contre l'humanité en raison du nombre de victimes et du plan criminel systématique pour leur donner la mort.

Instaurer la paix grâce à la justice

Les pourparlers de paix qui ont actuellement lieu entre la guérilla et le gouvernement colombien ont profondément influencé l'agenda au pays. ASFC s'est ainsi activement engagée dans les discussions nationales concernant les modèles de justice transitionnelle à considérer pour réussir le passage du conflit à la paix. ASFC a entre autres participé à titre d'observateur à une audience devant la Cour constitutionnelle concernant le *Cadre juridique pour la paix* qui prévoit les conditions dans lesquelles les groupes armés illégaux pourraient rendre les armes.

Un rapport qui fait bouger les choses au Mali

À l'invitation du ministère de la Justice du Mali, ASFC a produit le rapport *De la crise à une paix durable – La justice et les droits humains dans un contexte de transition au Mali*, qui pose un regard pratique sur les mécanismes de justice transitionnelle que le Mali peut choisir à la suite du conflit qui a secoué le pays et qui a causé de graves violations des droits humains. Le rapport a été reçu positivement par le gouvernement malien qui a pris en considération les recommandations d'ASFC pour renforcer le mandat de la Commission de vérité et de réconciliation qu'il a mise sur pied.



Page de gauche - photo de gauche: Bénéficiaires et intervenants des services d'aide juridique d'ASFC en Haïti.

Page de gauche - photo de droite: ASFC est active auprès des mineurs de la région de Port-au-Prince.

À droite: ASFC en rencontre avec un groupe de femmes malientes.

Formation

Une composante essentielle de tous les programmes d'ASFC

Pour que les intervenants de la justice puissent bénéficier des meilleures pratiques et ainsi renforcer leur capacité à défendre les droits humains, la formation est une composante essentielle de tous les programmes d'ASFC. Conçues et mises en œuvre en collaboration avec les partenaires locaux, les activités de formation sont adaptées aux besoins spécifiques des bénéficiaires.

Colombie

- ASFC et *Frontline Defenders* ont offert des ateliers sur la protection des informations confidentielles qui ont permis aux organisations et avocats partenaires d'optimiser leurs stratégies de plaidoyer et leur gestion de dossier.

Guatemala

- 30 avocats ont été formés à la défense des droits des peuples autochtones. Cette formation leur a permis de partager leurs expériences et les opportunités pour la défense des droits ancestraux des autochtones à la terre et aux ressources naturelles.

Jamaïque

- Deux coopérants volontaires d'ASFC ont offert une formation sur le litige stratégique de cas emblématiques de droits humains à plus de 30 avocats de 21 organisations de la société civile de la Jamaïque et des Caraïbes.

Canada

- La formation et le bilan retour des coopérants volontaires déployés en Colombie et au Guatemala a eu lieu dans le cadre du Programme de stages internationaux pour les jeunes (PSIJ).
- La formation « Changer la société par le droit » a été organisée conjointement avec la Clinique de droit international pénal et humanitaire.



LES PROGRAMMES D'ASFC EN UN COUP D'OEIL

Employabilité, solidarité et justice - Programme de stages internationaux pour les jeunes (PSIJ) - Guatemala et Colombie

- Neuf stages en droits humains réalisés par de jeunes diplômés canadiens au Guatemala et en Colombie;
- Appui à plus de 25 dossiers et interventions aux niveaux national et international, et 40 documents juridiques produits;
- Deux emplois créés pour des stagiaires directement au sein des organisations partenaires.

Partenaires locaux

- Cabinet juridique de droits humains – Bufete jurídico de derechos humanos (BDH)
- Centre pour l'action légale en droits humains – Centro para la acción legal en derechos humanos (CALDH)
- Fondation Myrna Mack – Fundación Myrna Mack (FMM)
- Protecteur du citoyen – Procuraduría de derechos humanos de Guatemala (PDH)
- Cabinet juridique populaire de Rabinal – Asociación Bufete jurídico popular de Rabinal – ABJPR
- Processus des communautés noires – Procesos comunidades negras (PCN)
- Collectif d'avocats José Alvear Restrepo – Colectivo de abogados José Alvear Restrepo (CAJAR)
- Organisation nationale autochtone de Colombie – Organización nacional indígena de Colombia (ONIC)

Partenaire financier

- Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada (MAECD)

Renforcement du litige stratégique des droits des peuples autochtones au Guatemala

- Quatre stages pratiques en droits humains réalisés par des étudiants autochtones au sein d'organisations de la société civile guatémaltèque;
- Appui à plus d'une dizaine de dossiers et interventions aux niveaux national et international;
- 30 avocats et juristes œuvrant auprès des communautés autochtones ont renforcé leurs capacités en droit des peuples autochtones.

Partenaires locaux

- Association des avocats et notaires mayas du Guatemala – Asociación de abogados y notarios mayas de Guatemala (AANM)
- Cabinet juridique populaire de Rabinal – Asociación Bufete jurídico popular de Rabinal – ABJPR
- Cabinet juridique de droits humains – Bufete jurídico de derechos humanos (BDH)

Partnaire financier

- Ministère des Affaires étrangères de la Norvège – Ambassade de la Norvège au Guatemala

Accès à la justice et lutte contre l'impunité en Haïti

- Plus de 2 150 personnes vulnérables ont eu accès à des services de justice de proximité dans la grande région de Port-au-Prince;
- 150 dossiers d'assistance judiciaire pris en charge, dont 40% des bénéficiaires sont des femmes;
- 340 personnes vulnérables ont été sensibilisées et ont renforcé leur connaissance de leurs droits fondamentaux;
- Décision capitale de la Cour d'appel de Port-au-Prince ouvrant la porte à un procès contre Jean-Claude Duvalier pour crimes contre l'humanité;
- Plus de 300 éléments de preuve ont été rassemblés et classifiés aux fins du recours contre Jean-Claude Duvalier;
- Appel de la Commission interaméricaine des droits de l'homme à ce que les pays de l'OEA ouvrent leurs archives sur le régime Duvalier.

Partenaires locaux

- Défenseur des opprimé(e)s (DOP)
- Collectif contre l'impunité

Partenaires financiers

- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie – Programme québécois de développement international (PQDI) (*programme Accès à la justice et lutte contre l'impunité*)
- Fondation connaissance et liberté – Fondasyon konensans ak libète (FOKAL) – Open Society Foundation Haïti (*programme Lutte contre l'impunité*)

Justice transitionnelle au Mali

- Contribution, par la publication d'un rapport sur la justice transitionnelle, à la définition du mandat de la Commission dialogue et réconciliation mise sur pied par le gouvernement malien.

Renforcement du Statut de Rome de la Cour pénale internationale - phase II - Colombie et Guatemala

- Appui à quatre avocats colombiens défenseurs de droits humains qui représentent des victimes dans 12 dossiers (huit cas d'exécution extrajudiciaire, deux de déplacement forcé et deux de violence sexuelle);
- Obtention par ces avocats de victoires judiciaires d'une importance capitale dans deux cas où des pratiques systématiques d'exécution extrajudiciaire ont été reconnues comme des crimes contre l'humanité.

Programme mis en œuvre en association avec ASF à Bruxelles

Partenaires locaux

- Corporación Humanas
- Comisión Intereclesial Justicia y Paz
- Comité de solidarité avec les prisonniers politiques – Fundación Comité de Solidaridad con Presos Políticos (FCSPP)
- Equipo Jurídico Pueblos (EJP)
- Corporación Dignidad y Justicia
- Corporación Guasimí

Partenaire financier

- Union européenne – Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH)

Renforcement du litige stratégique dans les Caraïbes

- Publication d'un guide de litige stratégique de cas emblématiques de violations graves des droits humains, une première dans la région;
- Renforcement des connaissances sur le litige stratégique de 30 avocats et défenseurs des droits humains.

Partenaire local

- Jamaicans for Justice (JFJ)

Partenaire financier

- Union européenne – Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH)

Engagement du public

Au cours de la dernière année, l'équipe d'ASFC a participé comme formateur ou conférencier à plusieurs activités publiques, par exemple :

Forum ASFC 2013

Le 5 octobre dernier, à l'Université Laval, s'est tenu le Forum ASFC 2013 « Changer la société par le droit », organisé conjointement avec la Clinique de droit international pénal et humanitaire (CDIPH). Plus de 120 personnes ont participé à l'événement qui comprenait l'assemblée générale annuelle, la présentation du documentaire « En première ligne » ainsi qu'une formation offerte par plusieurs conférenciers de renom, dont Edgar Pérez, avocat principal du Cabinet de droits humains du Guatemala, Madame la batônnière du Québec Johanne Brodeur, l'avocat plaideur Me Julius Grey, le Commissaire aux services en français de l'Ontario Me François Boileau et l'avocat de la défense dans le dossier *Mungwarere* Me Philippe Larochelle.

- Conférence de la Procureure générale du Guatemala à Ottawa le 15 octobre 2013. À cette occasion, Madame Paz y Paz a participé à plusieurs rencontres avec les autorités canadiennes et la société civile;
- Association avec la CDIPH pour l'organisation d'un cycle de midi-conférences portant sur les systèmes régionaux de protection des droits humains (européen, interaméricain et africain) qui ont eu lieu les 8 et 22 octobre ainsi que le 5 novembre 2013;
- Table ronde le 29 octobre 2013 au Musée de la civilisation de Québec pour l'inauguration de l'exposition photographique *Caminos de compromiso*, qui présente les portraits et témoignages de défenseurs de droits humains colombiens appuyés par ASFC;

- Midi-conférence avec l'avocat haïtien défenseur des droits humains Me Patrice Florvilus et visionnement du documentaire *En première ligne* organisés par McCarthy Tétrault le 30 janvier 2014;
- Conférence le 7 février 2014 lors de la journée d'études sur le thème « État d'impunité ou État de droit en Haïti » qui a eu lieu à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal (UQAM);
- Conférence au colloque des Hautes études internationales « Analyse contemporaine des conflits en Afrique » en mars 2014;
- Collaboration avec la CDIPH au souper-conférence de l'honorable Roméo Dallaire le vendredi 21 mars 2014 et qui avait pour thème « Survivre ou prospérer : le sort de l'humanité »;
- Présentation des principaux résultats du projet « Employabilité, solidarité et justice » et discussion avec les neuf coopérants qui y ont participé lors de la soirée-causerie du 17 janvier 2014, qui a réuni plus de 50 personnes



À droite: Soirée-causerie organisée dans le cadre du Programme de stages internationaux pour les jeunes en janvier 2014, Québec.

Équipe ASFC

Conseil d'administration

Miguel Baz

Président du Conseil d'administration et du Comité exécutif
Chef adjoint du service juridique, Bell Canada

Iris Almeida-Côté

Trésorière du Conseil d'administration
Présidente Innova Connect Inc.

Luc Côté

Avocat, consultant senior en droit international
Coordonnateur des questions d'État de droit de la MINUSTAH

Pierre Brun

Avocat, Melançon Marceau Grenier et Sciortino

Fannie Lafontaine

Avocate, Professeure agrégée en droit international pénal et droit pénal canadien, droit international humanitaire et droit international et interne des droits de la personne, Faculté de droit de l'Université Laval

Jean-François Bonin

Conseiller juridique au sein du Bureau de la Francophonie, Justice en langues officielles et dualisme juridique, Ministère de la Justice du Canada

Madeleine Lemieux

Avocate, Paradis Lemieux Francis

L'équipe du siège

Emmanuelle Audet-Boucher

Agente de programme

Catherine Côté

Agente de programme

Maria Guadalupe López Hernández

Directrice de la programmation

Pascal Paradis

Directeur général

Gaël Pétillon

Conseillère juridique

Luz Amadith Pocco Ramirez

Technicienne en administration et finances

Sylviane Puertas

Directrice de l'administration et des finances

Philippe Tremblay

Directeur des affaires juridiques

Stagiaires du siège

Nicolas Aubin

Diya Bouchedid

Myriam Fortin

Marie-Audrey Girard

Andrée-Anne Laurin

Laine McGarragle

Dany Mercier

Faustin Ntoubandi

Elisabeth Pelletier

Pierrick Rouat

David Sauvageau



Les équipes sur le terrain

Colombie

Carolina Pimentel

Avocate -
Chef de mission

Simon Crabb

Avocat -
Conseiller juridique

Josefina Peña

Administratrice

Elyse Desjardins

Conseillère juridique volontaire

Leonardo Jaimes

Avocat collaborateur

Sofia López

Avocate collaboratrice

Lupe Rivera

Avocate collaboratrice

Gloria Silva

Avocate collaboratrice

Fabian Hurtado

Stagiaire

Felipe Peña

Stagiaire

Guatemala

Antonio Rafael Campos

Olivero

Avocat -
Coordonnateur de projets

Rusby Raquel

Stagiaire

Carlos de Paz

Stagiaire

Sandra Xúlu

Stagiaire

Haiti

Dominic Voisard

Avocat -
Coordonnateur de projets

Jean-Baptiste Dyllet

Avocat collaborateur

Marie-Esther Félix

Avocate collaboratrice

Patrice Florvilus

Avocat collaborateur



Coopérants volontaires

Alexandra Billet

Brendan Brock

Christopher Campbell-Duruflé

Jean-Sébastien Clément

Elyse Desjardins

Caroline Dufour

Leah Gardner

Rhéa Kneifati

Marie-Claude Lacroix

Léa Lemay-Langlois

Marie-Michèle Longchamps

Catherine Ménard

Patricia Vargas

Dominic Voisard

En haut: L'équipe d'ASFC lors du spectacle bénéfice du 22 mai 2014 à Montréal.

Au centre: Stagiaires du siège en réunion de travail avec le directeur général d'ASFC – été 2014.

En bas: Coopérants volontaires et stagiaires en compagnie du coordonnateur de projets au Guatemala.

Bénévoles

ASFC a été fondée sur le principe de l'engagement bénévole, qui demeure aujourd'hui une pierre d'assise de l'organisation. Merci à nos bénévoles!

Alexie Amyotte	Jean-Sébastien Clément	Maria Giustina Corsi	Maude M. Tessier	Sébastien Rochette
Sarah Andrade	Lysiane Clément-Major	Camille-Élise Gosselin	Geneviève Magnan	Pierrick Rouat
Melina Antoniadis	Laurence Cléroux	Catherine Gosselin	Frédéric Maheux	Pierre Rousseau
Maxime Asselin	Carol Cohen	Eve Goulet	Mélynda Maheux	Gildor Roy
Nicolas Aubin	Marie-Noël Collin	Raymond Grafton	Wiam Mahroug	Yvon Roy
Normand Auclair	Andrés Contreras	Julius Grey	Anne-Marie Marchand	Chloé Sabourin
Jean-Pierre Augustin	Alvaro Cordova	Julia Grignon	Arianne Martel	Audrey-Maude Schmidt
Stéphanie Bachand	Amélie Côté	Renz Grospe	Francine Martel	Paul-Émile Senécal
Mark Bantey	Anna Côté	Jasmine Guibault	Samantha Martin	Sylvie Seyer
Alexandre Baril-Lemire	Laurence Cournoyé	Isabelle Hamel-Hébert	Thierry MC	Brian Sherman
Miguel Baz	Laura Courtemanche	Adéline Hamelin Groleau	Francesca Mi	Stéphanie Sherrer
Olivier Beaubien	Marie Cousineau	Josianne Harvey	Élizabeth ML	Sam Simard
Xavier Beauchamp-Tremblay	Amelia Couture	Kendra Alexia Hefti-Rossier	Danielle Mongeon	Dominic Simard
Valérie Beaulieu-Pfertzel	Leea Craig	Luc Olivier Herbert	Audrey-Anne Moniere	Ariane Simonelis
Chloé Beauregard	Edith Crevier	Marie-Ève Houde	Louis-Xavier Montminy	Emma Sinai
Marie-Catherine Beauregard	Pierre Dallaire	Kate Hsu	Aurélie Mont-Reynaud	Laurence St-Martin Derouin
Michel Bélanger-Roy	Jean Carlos Damian Acuña	Fabian Hurtado	Han-Catherine Morin	Erick Sullivan
Valérie Bélizaire-Joseph	Sarah de Rose	Philippe Jean	Florence Morin	Hugues Surprenant
Nabil Ben-Naoum	Antoine Delisle	Sophine Johnsson	Dave Morneau	Julia Tétrault-Provencher
Camille Bergeron	Marco Deschênes	Marie-Pier Jolicoeur	Rahija Muslemani	Francis Tremblay
Daniel Berlinguette-Poulin	Luc Deshaies	TK Ju	Huu-Long Nguyen	Angéline Therrien-Lapointe
Guillaume Bernard	Armand Djavidi	Katia Koral	Marilou Nicol	Luc Thibaudeau
Charlotte Bernèche	Karie-Ann Doyon	François L'Heureux	Paul-Mathieu Nicolaï	Gabrielle Tremblay
Victor Bérubé	Danielle Drolet	Agustina Laboureau	Sylviane Noël	Lise Tremblay
Justine Blair	Anne Duchesne	Francis Laliberté	Faustin Ntoubandi	Pierre-Armand Tremblay
Élise Blanchet	Stéphanie Dumont	Hélène Lalonde	Kathryn O'Grady	Marie-Pier Trépanier
Lillian Boctor	Amélie Dupras	Alain Lalonde	Stéphanie Olivier	Michèle Turenne
François Boileau	Zarnab Durrani	Danielle Lambert	Marie-Michèle Ouellet	Raphael Vagliano
Joelle Boisvert	Daniel El-Khoury	Chanelle Lamy	Thania Paquet	Nathalie Vaillant
Jean-François Bonin	Chloé Emond	Sabrina Landry-Bergeron	Pierre-André Paradis	Laurence Vallières-Nollet
Isabelle Bonin	Marie-Dominique Émond	Manon Lapointe	Jean-François Paré	Simon Veilleux
Anne-Sophie Bordeleau	Eleonora Ensepi	Catherine Larin	Elisabeth Patterson	Audrey Viens
Virginie Bouchard	Catherine Fagan	Alexis Larivière	Lea Pelletier-Marcotte	Simon Voyer-Poitras
Diya Bouchedid	Annabelle Faubert	Philippe Larochelle	Felipe Peña	Letta Wellinger
Julien Boudreault	Laurence Fecteau	Maude Larochelle-Samson	Arianne Perreault	Lori Zakarian
Laurence Boulet	Pascal Ferland	Catherine Larouche	Yves Pétillon	
Wissal Boutayeb	Marie-Ève Fleury	Doris Larrivée	Julie Pharand	
Marie-Ève Brassard	Josiane Fortin	Amy Latang	Renée Plette	
Kayla Brinda	Elodie Fortin	Andrée-Anne Laurin	Pierre Pilote	
Johanne Brodeur	Jacques Fournier	Normand Lavoie	Audrey Pinard	
Karyn Brown	Sandra Fournier	Camille Lavoie	Marie-Ly Poirier	
Sophie Brown	Menachem Freedman	Martine Lavoie	Anne-Sophie Potvin	
Christopher Campbell-Duruflé	Pierre Gagnon	Camille Lebel	Julia Poulin	
Hélène Carrier	Pierre-C. Gagnon	Laurence Ledoux	Amélie Prévost-Labre	
Valérie Carrier	Édith Gagnon-Chiasson	Camille Lefebvre	Marie-Maude R. Beauvais	
Diana Patricia Carvajal Figueroa	Rui Gao	Mylène Lemieux	Émilie Raby-Roussel	
Maude Champigny	Émilie Gaumont	Léonie Lepage-Ouellette	Nadja Raphaël	
Mikael Chaumont-Martin	Éléonore Gauthier	Amalie L'Etang	Sandrine Raquepas	
María del Pilar Chavéz	Élizabeth Gauthier	Maude Léveillé	Isabelle Rémiillard	
Martha Chertkow	Jérôme Gauthier	Jeff Li	Lorianne Richard	
Joanne Chriqui	Marie-Hélène Gauthier	Max Libman	Josianne Rioux-Collin	
Victoria Cichalewska	Émilie Gauvin	Marie-Michèle Longchamps	Marcelo Riveros	
Margherita Cinà	Sabrina Gignac	Alexandra Lorange	Sophie Roberge	
Geneviève Claveau	Benoit Gingras	Sylvain Lussier	Patrick Robert	

Groupes universitaires

Sophine Johnsson

Coordonnatrice du réseau universitaire (jusqu'en avril 2014)

Marie-Noël Collin

Coordonnatrice du réseau universitaire

Sophie Brown

Présidente de l'Université Laval

Armand Djavidi

Président de l'Université de Sherbrooke

Éléonore Gauthier

Présidente de l'Université de Montréal

Martha Chertkow

Présidente de l'Université McGill

Les quatre groupes universitaires d'ASFC se sont particulièrement illustrés au cours de l'année 2013-2014. Plusieurs activités ont été organisées dans le but d'appuyer la mission d'ASFC, de contribuer à son rayonnement auprès de la communauté universitaire et d'amasser des fonds pour la cause.

Grâce à leurs efforts et à l'innovation dont ils ont fait preuve, deux groupes, soit ceux de l'Université de Sherbrooke et de l'Université McGill se sont d'ailleurs vu attribuer des prix et distinctions soulignant leur engagement.

Cliniques et programmes universitaires

La Clinique de droit international pénal et humanitaire (CDIPH) de la Faculté de droit de l'Université Laval est un partenaire précieux pour ASFC, ayant entre autres joué un rôle de premier plan dans l'organisation de la formation « Changer la société par le droit ». Au cours de la dernière année, la CDIPH a aussi permis aux étudiants suivants de contribuer au travail juridique aux fins des programmes de coopération internationale d'ASFC :

Isabelle Boisvert-Chastenay

Roxanne Bossé-Morin

Diana Patricia Carvajal Figueroa

Leea Craig

Macarena Diab

Roxane Fortin Lecompte

Marie-Soleil Gagné

Dominic Garant

Myriam Tison



À gauche: Le groupe ASF de l'Université de Sherbrooke a remporté le prix *Dynamisme* du Défi étudiant 2014.

Ci-dessus: Événement de sensibilisation organisé par le groupe ASF McGill.

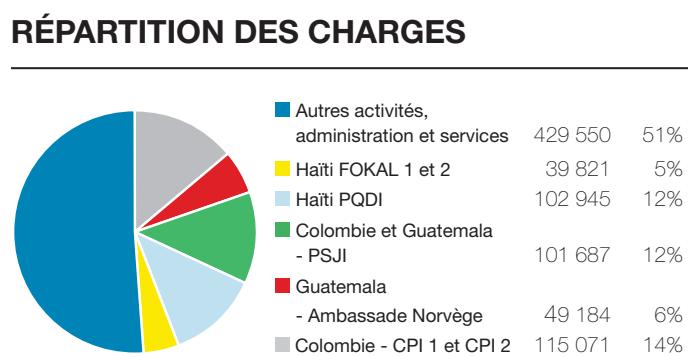
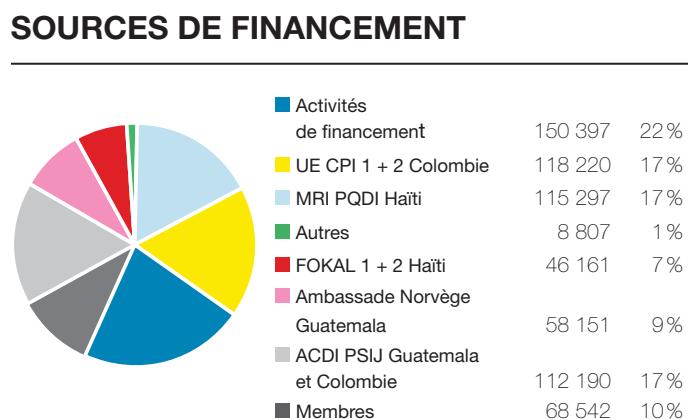
Information financière

États financiers audités

Année financière du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014

Les états financiers d'ASFC sont audités par Raymond Chabot Grant Thornton.

RÉSULTATS	2014	2013
PRODUITS		
Contributions publiques	-	4 254
Contributions des membres	68 542	79 214
Activités de formation	6 093	9 555
Activités de financement	150 397	131 690
Contributions des bailleurs de fonds pour les programmes	450 019	2 415 084
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	2 714	3 960
TOTAL PRODUITS	677 765 \$	2 643 757 \$
CHARGES		
Programmes	408 718	2 275 609
Autres projets et activités, administration et services	429 550	407 630
TOTAL CHARGES	838 268 \$	2 683 239 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		
(160 503)	(39 482)	
Actifs nets non affectés au début	333 826	373 308
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS À LA FIN	173 323 \$	333 826 \$



Spectacle bénéfice

La sixième édition du spectacle bénéfice d'ASFC s'est tenue le 22 mai 2014 à l'Astral de Montréal, où plus de 300 personnes dont plusieurs personnalités se sont réunies. Encore cette année, l'objectif fixé a été dépassé et plus de 141 000\$ ont été amassés.

Présenté en collaboration avec le Barreau du Québec sous la présidence d'honneur de la bâtonnière Me Johanne Brodeur, l'événement s'est une fois de plus avéré un succès, qui a su mobiliser la communauté juridique autour de la cause de la solidarité internationale, de la justice et des droits humains. Madame la bâtonnière a elle-même livré une performance en compagnie d'une chorale formée pour l'occasion. Plusieurs juges, avocats et autres membres de la communauté juridique les ont suivis en acceptant de monter sur scène bénévolement. En a résulté un spectacle de qualité qui a su ravir les personnes présentes.

MERCI À TOUS
LES ARTISTES
ET BÉNÉVOLES!



À gauche: La chorale du Comité exécutif du Barreau du Québec interprétant « Baby You've Got What it Takes » version Michael Bublé.

Ci-dessus: Le bâtonnier sortant de Montréal Luc Deshaies en conversation avec la directrice générale du Barreau de Montréal Doris Larrivée, coquetel précédant le spectacle.

DONATEURS

Partenaires financiers - Programmes

Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada



Affaires étrangères, Commerce
et Développement Canada

Foreign Affairs, Trade and
Development Canada

Union européenne



Fondation connaissance et liberté - Haïti



Ministère des Affaires étrangères de la Norvège
Ambassade de Norvège au Guatemala



Ministère des Relations internationales et
de la Francophonie du Québec



Partenaires sans frontières (25 000\$ et plus)



Partenaires (10 000\$ et plus)



Avocats • Agents de brevets et de marques de commerce

Mécènes (5 000\$ et plus)



Amis (1 000\$ et plus)

Accuracy Canada

Barreau de Laval

Barreau de l'Outaouais

Barreau de Montréal

Le Canadien National (CN)

Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ)

Chambre des notaires du Québec

Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Davies Ward Phillips & Vineberg

Fonds de solidarité (FTQ)

Irving Mitchell Kalichman (IMK)

Melançon Marceau Grenier et Sciortino avocats

Ministère des Transports du Québec

Paul-Mathieu Nicolaï

Richter

Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)

Claude Tremblay

500\$ et plus

Barreau de Québec

Bélanger Longtin avocats

Henri et Gaétane Brun

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Julie Fortier

Heenan Blaikie Aubut

Joli-Coeur Lacasse avocats

L'honorable Claire L'Heureux-Dubé

André Lacroix

Pascal Paradis

Pierre-André Paradis

Raymond Chabot Grant Thornton

Société conseil groupe LGS

L'honorable France Thibault

Tremblay Bois Mignault Lemay



ASF Canada

Avocats sans frontières Canada

825, rue Saint-Joseph Est, bureau 230, Québec (Québec), G1K 3C8, Canada
T: 1.418.907.2607 • F: 418.948.2241 • info@asfcanada.ca • www.asfcanada.ca